

OFFRE D'EMPLOI

Chargé(e) d'études « Faune » projet ARBI

(Activités récréatives et Biodiversités)

• **ENTREPRISE**

- Raison sociale : **ASTERS, CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE HAUTE-SAVOIE** - Association Loi 1901
- Secteur d'activité : environnement
- Adresse : **60 avenue de Novel - 74000 ANNECY**
- Tél. 04.50.66.47.51 - e-mail. contact@cen-haute-savoie.org

Conservatoire d'espaces naturels agréé, la mission d'Asters-CEN74 est de connaître, préserver, partager et mettre en valeur le patrimoine naturel de la Haute-Savoie. De par sa vocation technique, Asters-CEN74 gère plus de cinquante sites, dont neuf réserves naturelles nationales. Grâce à une équipe salariée de près de cinquante personnes, réparties au sein de trois services, notre structure compte des compétences pluridisciplinaires : milieux naturels, gestion de sites, conseil et accompagnement des politiques territoriales, expertise scientifique et technique, communication, pédagogie et animation de réseaux.

• **POSTE A POURVOIR**

En tant que Chargé(e) d'études « Faune » pour le projet ARBI (Activités récréatives et Biodiversités) et sous la direction de la Chargée de projets « Faune », vous aurez pour missions de :

- Participer aux captures (été et hiver) pour la pose de balises GPS sur des lagopèdes alpins et des lièvres variables. (**Sessions de 3 jours consécutifs par semaine en montagne** pendant plusieurs semaines en hiver et en été) ;
- Suivre sur le terrain les espèces cibles équipées de GPS et mettre en œuvre un protocole de monitoring ;
- Prélever des crottes et plumes pour analyse de matériel génétique ;
- Participer à l'Installation de capteurs bioacoustiques et de caméra trap sur les zones étudiées ;
- Participation aux suivis des installations de terrain ;
- Saisie des données de terrain dans les bases de données ou fichiers correspondants et rédaction de synthèse des sessions de terrain ;
- Participation aux réunions de suivi technique du projet.

Le projet est mené en partenariat étroit avec l'OFB et toutes les missions de terrain hivernales seront réalisées en binôme.

• **PROFIL RECHERCHÉ**

Idéalement diplômé(e) d'une formation BAC+2/3 (BTS GPN par exemple) en lien avec l'écologie

Vous disposez d'une expérience réussie d'au moins 1 an dans la mise en œuvre et la réalisation de suivis naturalistes et protocoles scientifiques

Savoir-faire et compétences

- Compréhension du fonctionnement et de la gestion d'une réserve naturelle nationale ;
- Connaissances naturalistes générales en écosystèmes montagnards ;
- Connaissance des techniques de captures et ou de protocoles Faune ;
- Maîtrise des logiciels courants de bureautique (pack office) ;
- Connaissances en SIG (QGIS) et compréhension des BDD naturalistes seraient un plus ;
- Capacité indispensable à évoluer en sécurité seul(e) sur le terrain, en montagne en été et en hiver (ski de randonnée, raquettes) ;
- Aptitudes et goût pour le travail manuel (bricolage, petite manutention, ...).
- Capacités rédactionnelles (compte-rendu, documents de gestion, rapports...) et esprit de synthèse.

Savoir-être

- Capacité d'autonomie et d'adaptation ;
- Sens de l'initiative, rigueur, méthodologie pour parvenir à ses objectifs ;
- Bon relationnel et sens du travail en équipe et en réseau ;
- Qualité relationnelle, contact avec le public, pédagogie ;
- Sens pratique de l'organisation et des responsabilités opérationnelles ;
- Rigueur et probité ;
- Respect des délais.

• **CONDITIONS D'EMPLOI**

Salaire : Groupe D de la Convention Collective Nationale « ECLAT », soit **2 037.50 euros brut/mois**

Durée du travail : temps complet, 35 h par semaine

Lieu de travail : Antenne de Saint-Gervais-les-Bains (74170), des déplacements sont à prévoir sur sites d'études (Flaine et RNN de Sixt Fer-à-Cheval / Passy)

Type du contrat : CDD de 7 mois (février à août 2024) – perspectives de renouvellement saison 2025

Prise de poste souhaitée : 1^{er} février 2024

Déplacements : permis B indispensable. Des véhicules de service sont mobilisables par l'équipe selon leur disponibilité.

Autres : chèques déjeuner ; mutuelle ; prise en charge des déplacements dans le cadre de la mission

À compétences égales, priorité aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi de l'article L.5212-2 du code du travail.

• **TRAITEMENT DE L'OFFRE**

CV et lettre de motivation à envoyer par email : carole.birck@cen-haute-savoie.org et ilka.champly@cen-haute-savoie.org

Préciser l'objet du mail : **Candidature « Chargé(e) d'études ARBI » - NOM-Prénom.**

Les documents doivent obligatoirement être nommés en respectant le format suivant : **NOM-Prénom_LM** ou **NOM-Prénom_CV**

Candidature avant le 27 novembre 2023

Entretiens envisagés : 11 décembre 2023

Contacts, renseignements : carole.birck@cen-haute-savoie.org

Tous les candidats recevront une réponse ; merci de ne pas appeler le standard pour vous enquêter des suites de votre candidature.

Description du projet Activités récréatives et Biodiversités (ARBI)

Ce projet s'attachera à définir la connectivité structurelle et fonctionnelle dans un écosystème d'altitude (Domaine skiable de Flaine et Réserve naturelle nationale de Sixt Fer-à-cheval / Passy) soumis à un gradient de perturbations anthropiques en décrivant les impacts des activités humaines sur des espèces modèles emblématiques et des communautés supports de fonctionnalité du système.

L'élaboration et la mise en œuvre de ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre, Asters-CEN74, gestionnaire des RNN74 et l'OFB. Le choix du site d'étude s'est porté sur la partie nord domaine skiable de Flaine (DSF) et la zone de la réserve naturelle de Sixt Fer-à-Cheval / Passy (RN SP) qui la jouxte (Sales-Salamanes).

Objectifs opérationnels :

Seront abordés plus spécifiquement des questionnements thématiques concernant les impacts des activités récréatives humaines sur différentes formes de « connectivité écologique » au sein des écosystèmes d'altitude :

- Impacts sur le comportement à l'échelle individuelle pour 2 espèces emblématiques des écosystèmes rocheux d'altitude (lagopède & lièvre variable – suivis par GPS)
- Impacts à l'échelle de la structuration géographique des populations et des flux locaux démographiques (mêmes espèces – suivis par ADN non invasifs)
- Impacts sur la connectivité fonctionnelle à l'échelle des communautés d'espèces (suivi éco-acoustique aviaires et insectes stridulants)
- Pour chacune de ces échelles biologiques constitutive de la « résilience de l'écosystème » face aux pressions subies, une mesure explicite des dites pressions sera réalisée (et ses variations espaces temps suivies) et mise en regard des effets mesurés ; mesure du dérangement par activités de ski de piste, hors-piste, de randonnée raquettes hivernale, pédestre estivale, du paysage sonore « de la peur ».

Résultats attendus :

Le projet permettra de mesurer la force du lien entre gradient de pression anthropique (espace/temps) et l'ampleur des réponses ou impacts sur la biodiversité (comportement, survie, structuration génétique, paysage sonore).

Le projet se concentrera sur le DSF et la partie de la RNN de Sixt Fer-à-Cheval / Passy jointive afin de disposer de zones plus ou moins soumises à des perturbations anthropiques.

Les connaissances acquises sur la biodiversité, les zones à enjeux identifiées et les pressions anthropiques seront partagées et pourront être utiles à la gestion du patrimoine naturel présent au sein du domaine skiable et de la réserve naturelle. La définition de ces zones permettra d'alimenter les discussions sur l'identification, la mise en place et l'évaluation des zones de mise en défens.

Ainsi sont attendus :

- A l'échelle individuelle et comportementale : une analyse de l'utilisation des habitats selon un gradient de perturbation de deux espèces cibles (lagopède alpin et lièvre variable).
- A l'échelle de la population : une mesure de la structuration génétique des populations en lien avec la structuration géographique des territoires et la connectivité supposée.
- A l'échelle de la communauté : un indice de biodiversité et de l'anthropophonie des deux sites et durant les deux périodes (hiver et été).
- Par l'analyse acoustique du paysage sonore. Un indice de similarité acoustique entre les paysages sonores des deux sites et estimation de la connectivité acoustique des différents habitats en fonction des différentes contraintes anthropiques.
- Un état des lieux des pratiques récréatives été et hiver, des activités pastorales, dans les deux sites et la réalisation d'une cartographie des pressions anthropiques sur base de mesures explicites locales, de leur entretien et leur aménagement.
- Une cartographie des zones à enjeux et habitats favorables pour la biodiversité (espèces, communautés, écosystèmes) et des préconisations de gestion.